

RAPPORT FINANCIER

Le budget de l'année 1968 figure dans le bulletin n° 63 de l'A.B.F. Malheureusement ce bulletin, que vous deviez recevoir avant ce congrès, ne nous a pas été livré à temps. Comme je n'ai pas l'intention de vous énumérer une suite de chiffres fastidieux, je vous donnerai seulement quelques commentaires.

Cette année, nos préoccupations principales ont été de deux ordres :

- 1° Liquider la dette de « Livres d'aujourd'hui », soit plus de 8 000 F ;
- 2° Renforcer notre personnel, en recrutant un comptable, une vingtaine d'heures par mois.

Ces objectifs ont été atteints, mais le budget s'est trouvé tout juste équilibré.

Cette année, dans nos prévisions budgétaires, nous devons, bien sûr, tenir compte d'un plus grand nombre d'adhérents, donc d'un accroissement des recettes. Mais le Conseil de Paris ne nous accorde plus les subventions que nous recevions autrefois du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal. Seule la Direction des bibliothèques et de la lecture publique nous octroie 2 500 F. Pratiquement nous ne devons donc compter que sur nos propres ressources.

BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'A.B.F.

Or, cette année :

- sur le plan du *personnel*, nous ne pouvons plus nous contenter d'une secrétaire à mi-temps. Une secrétaire à temps complet sera recrutée en septembre,
- bien souvent la matière du *Bulletin* est si abondante que nous devons payer des cahiers supplémentaires,
- l'accroissement du *nombre des sections et groupes* entraîne une augmentation importante des subventions que nous leur reversons, la plupart d'entre vous adhérant actuellement à la fois à un groupe et à une section,
- enfin la tenue à Paris de *réunions du Conseil* de plus en plus ouvertes à nos collègues de province entraîne aussi des charges (remboursement des frais de voyage).

La conséquence est que nous ne pouvons plus équilibrer le budget sans faire passer de 20 à 30 F la cotisation des membres titulaires et adhérents et sans porter à 50 F celle des membres associés.

En ce qui concerne les budgets des sections et groupes, c'est Monique Lambert qui les coordonne, les centralise, ouvre les comptes, recueille les diverses signatures, pointe les listes d'adhérents, travail ingrat s'il en fût !

Mais grâce à votre bonne volonté et à votre rapidité, pour la première fois, nous avons pu publier des budgets envoyés à temps et conformes à un « plan comptable » auquel vous avez bien voulu vous astreindre. Nous vous en remercions vivement, car nous avons tous à y gagner.